

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 659****28 juin 2004****SOMMAIRE**

(The) 21st Century Advisory S.A., Luxembourg ..	31627	Hol-Maritime I A.G., Luxembourg .....	31597
3C Com Luxembourg S.A., Bertrange. ....	31608	Hol-Maritime I A.G., Luxembourg .....	31597
A.R.T. - Absolute Return Target Fund, Sicav, Luxembourg .....	31624	Hol-Maritime I A.G., Luxembourg .....	31614
ACP II 2 S.C.A., Luxembourg. ....	31587	Hol-Maritime I A.G., Luxembourg .....	31615
Activest Fund Services S.A., Luxembourg. ....	31618	Hol-Maritime II A.G., Luxembourg .....	31593
Agimarque, S.à r.l., Luxembourg .....	31595	Hol-Maritime II A.G., Luxembourg .....	31593
Asra Holding S.A., Luxembourg .....	31607	Hol-Maritime III A.G., Luxembourg .....	31595
Astaldi Finance S.A., Luxembourg .....	31608	Hol-Maritime III A.G., Luxembourg .....	31595
Banca Popolare dell'Emilia Romagna (Europe) International S.A., Luxembourg .....	31606	ICS Luxembourg S.A., Luxembourg .....	31596
Business Pilot Europe, S.à r.l., Grevenmacher ...	31620	ICS Luxembourg S.A., Luxembourg .....	31597
Business Pilot Europe, S.à r.l., Grevenmacher ...	31621	Idan S.A., Luxembourg .....	31612
Cadafa Investment S.A., Luxembourg .....	31591	Igicorp S.A.H., Luxembourg .....	31595
CanWest International Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .....	31627	Ilos S.A., Luxembourg .....	31613
Cinkimco S.A.H., Luxembourg .....	31614	Immacolata S.A., Luxembourg .....	31619
Cinkimco S.A.H., Luxembourg .....	31614	Immacolata S.A., Luxembourg .....	31619
Close S.A., Junglinster .....	31624	Innoco S.A., Luxembourg .....	31586
Concalux, S.à r.l., Luxembourg .....	31606	Institut Mobilier Européen S.A., Luxembourg. ...	31622
Damica Chartering S.A., Luxembourg .....	31591	ISG Immobilière S.A., Luxembourg .....	31624
Damica Chartering S.A., Luxembourg .....	31591	ISG Immobilière S.A., Luxembourg .....	31624
Diamantin Holding S.A., Luxembourg .....	31611	Italylux S.A., Luxembourg .....	31597
Digital Studio, S.à r.l., Luxembourg .....	31608	Jivest S.A., Luxembourg .....	31609
Dorzine Finance S.A.H., Luxembourg .....	31611	JRG Holdings S.A., Luxembourg .....	31603
Elvafin S.A.H., Luxembourg .....	31618	Kamara Holding S.A., Luxembourg .....	31601
Encom Investments S.A., Luxembourg .....	31609	KPB Finance Holding S.A., Luxembourg .....	31609
Eurogrigliati S.A., Luxembourg .....	31602	Lamia S.A., Luxembourg .....	31609
F.M.O. S.A., Luxembourg .....	31612	Land Holding S.A., Luxembourg .....	31607
FDS Group S.A., Luxembourg .....	31630	Leska S.A.H., Luxembourg .....	31603
Fiduciaire Grand-Ducale S.A., Luxembourg .....	31632	LSF IV TMK Holdings, S.à r.l., Luxembourg .....	31586
Fiduciaire Grand-Ducale S.A., Luxembourg .....	31632	LUCOSY S.à r.l. et Cie, Luxembourg Control System, S.à r.l. et Cie, S.C.A., Luxembourg .....	31592
Fiduciaire Iberlux, S.à r.l., Frisange .....	31589	Lunchtime, S.à r.l., Itzig. ....	31603
Finterlux S.A.H., Luxembourg .....	31612	Lunchtime, S.à r.l., Itzig. ....	31603
Gea S.A., Luxembourg .....	31612	Lux Cuisines Scheunert, S.à r.l., Grevenmacher. .	31623
Gomareal S.A., Luxembourg .....	31621	Lux T.I.F. S.A., Luxembourg .....	31626
Gomareal S.A., Luxembourg .....	31621	Marella Participations et Finance S.A., Luxembourg .....	31607
Hager Noris, S.à r.l., Remich .....	31628	Maspalomas S.A.H., Luxembourg .....	31603
Hera Sicav, Luxembourg .....	31615	Matterhorn Fund, Sicav, Luxembourg .....	31626
		Medexia, S.à r.l., Luxembourg .....	31613
		Metalpoint S.A., Luxembourg .....	31588

Missog Holding S.A., Luxembourg .....	31590	Sapphire Holding S.A., Luxembourg .....	31612
Missog Holding S.A., Luxembourg .....	31591	SBIL International S.A., Luxembourg .....	31607
Monic S.A.H., Luxembourg .....	31604	SES Ré S.A., Betzdorf .....	31614
Monster Luxembourg S.A., Luxembourg .....	31593	Semtex Holding S.A., Luxembourg .....	31612
Monthely S.A., Luxembourg .....	31622	Shabanaz S.A., Luxembourg .....	31605
Murada S.A., Luxembourg .....	31605	Silver Tech Holding S.A., Dudelange .....	31610
Mushu S.A., Luxembourg .....	31606	So.Fi.Ge.Ma.Bre. S.A., Luxembourg .....	31610
Net Service Group S.A., Luxembourg .....	31608	Sogelife S.A., Luxembourg .....	31604
(The) New Century Advisory S.A., Luxembourg .	31627	Sogelife S.A., Luxembourg .....	31604
Nikko Multihull Fund .....	31616	Solar Chemical S.A.H., Luxembourg .....	31592
Nordwool S.A., Luxembourg .....	31621	Solar Chemical S.A.H., Luxembourg .....	31592
Olidan Holding S.A., Luxembourg .....	31605	Solicom S.A., Troisvierges .....	31628
Partidis S.A., Luxembourg .....	31602	Tayabol Holding S.A., Luxembourg .....	31586
Partidis S.A., Luxembourg .....	31602	Téléco S.A., Luxembourg .....	31600
Pfizer Enterprises, S.à r.l., Luxembourg .....	31608	Tioniqua Finance S.A.H., Luxembourg .....	31605
Potter Holding S.A., Luxembourg .....	31601	Trebel S.A.H., Luxembourg .....	31605
(La) Première Investment S.A., Luxembourg ....	31625	Trio-Plâtre Façades et Plafonnage, S.à r.l., Luxem- bourg .....	31626
Quant Participations S.A., Luxembourg .....	31611	Trio-Plâtre Façades et Plafonnage, S.à r.l., Luxem- bourg .....	31627
Quant Participations S.A., Luxembourg .....	31611	Twistec Holding S.A., Luxembourg .....	31607
Re-Lux-Tif S.A., Howald .....	31615	UniFavorit .....	31587
Reciver S.A., Luxembourg .....	31598	Vinifin International S.A., Luxembourg .....	31609
Reciver S.A., Luxembourg .....	31600	Wilver S.A., Luxembourg .....	31606
Sanpaolo IMI Equity Management S.A., Luxem- bourg .....	31594	World Medical Consulting S.A., Luxembourg ....	31606
Sanpaolo IMI Equity Management S.A., Luxem- bourg .....	31595		

**TAYABOL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 81.162.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036569.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**INNOCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 69.135.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations s'y rapportant, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01298, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2003.

Pour INNOCO S.A.

Signature

(036528.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**LSF IV TMK HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 88.713.

Statuts coordonnés suivant l'acte n°482 du 26 avril 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Schwachtgen

Notaire

(036594.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**ACP II 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 94.960.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au nouveau siège social en date du 29 avril 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,
- Monsieur Rodolphe Gerbes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, a été élu Commissaire aux comptes en remplacement de la société à responsabilité de droit luxembourgeois PricewaterhouseCoopers Commissaire aux comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036379.3/802/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**UniFavorit, Fonds Commun de Placement.***Sonderreglement*

Für den Fonds UniFavorit ist das am 28. Juni 2004 im Mémorial veröffentlichte Verwaltungsreglement integraler Bestandteil.

Ergänzend beziehungsweise abweichend gelten die Bestimmungen des nachstehenden Sonderreglements, das in der derzeit gültigen Fassung im Mémorial vom 28. Juni 2004 veröffentlicht ist.

**Art. 20. Anlageziel.** Ziel der Anlagepolitik ist das Erreichen einer angemessenen Wertentwicklung in der Fondswährung durch eine diversifizierte Vermögensanlage in Vermögensgegenständen unter Wachstums- und Ertragsgesichtspunkten.

**Art. 21. Anlagepolitik.** Zur Erreichung des Anlageziels wird das Fondsvermögen weltweit in börsennotierte oder an einem anderen geregelten Markt, der regelmäßig stattfindet, anerkannt und der Öffentlichkeit zugänglich ist, gehandelte Aktien, Geldmarktinstrumente, Zertifikate und Anleihen aller Art - inklusive Null-Kupon-Anleihen und variabel verzinsliche Wertpapiere sowie Wandel- und Optionsanleihen, deren Optionsscheine auf Wertpapiere lauten, investiert.

Weiterhin wird das Fondsvermögen in alle Arten von Investmentanteilen investiert. Bei diesen Investmentanteilen handelt es sich um Aktien-, Renten-, Geldmarkt- und Mischfonds sowie um Immobilienfonds.

Für den Fonds dürfen bis zu 10% des betreffenden Netto-Fondsvermögen in Anteilen an in- und ausländischer Single-Hedgefonds und Investmentaktiengesellschaften mit vergleichbarer Anlageform, angelegt werden, soweit diese ihre Mittel nicht selbst in andere OGA anlegen.

Zur Steigerung des Wertzuwachses kann der Fonds im Rahmen der Grenzen des Artikels 4 des Allgemeinen Verwaltungsreglements auch abgeleitete Finanzinstrumente («Derivate») nutzen. Die vorgenannten Derivate können erworben werden, sofern es sich bei den Basiswerten um Wertpapiere oder Geldmarktinstrumente, Finanzindizes, Zinssätze, Wechselkurse oder Währungen handelt. Hierbei wird versucht, durch den Einsatz der abgeleiteten Finanzinstrumente die Schwankungen an den jeweiligen Märkten zur Renditeoptimierung zu nutzen.

Der Fonds kann zur Steigerung des Wertzuwachses Geschäfte in Optionen, Finanzterminkontrakten, Devisenterminkontrakten, Swaps oder Wertpapierleihgeschäfte tätigen.

Die vorgenannten Geschäfte sowie Instrumente zum Management von Kreditrisiken können auch zum Zweck der Absicherung getätigt werden.

Grundsätzlich gilt, dass vergangene Performance keine Garantie für künftige Wertentwicklungen darstellt. Es kann keine Zusicherung gemacht werden, dass die Ziele der Anlagepolitik erreicht werden.

Sofern vorstehend nicht ausdrücklich anders bestimmt, gelten darüber hinaus die Anlagegrenzen des Artikel 4 des Allgemeinen Verwaltungsreglements.

**Art. 22. Fondswährung, Ausgabe- und Rücknahmepreis**

1. Fondswährung ist der Euro.

2. Anteile werden an jedem Bewertungstag, (wie in Artikel 5 Nr. 4 des Allgemeinen Verwaltungsreglements definiert), ausgegeben. Ausgabepreis ist der Anteilwert gemäß Artikel 7 des Allgemeinen Verwaltungsreglements zuzüglich eines Ausgabeaufschlages von bis zu 5,0% des Anteilwertes. Der Ausgabeaufschlag wird zu Gunsten der jeweiligen Vertriebsstelle erhoben und kann nach der Größenordnung des Kaufauftrages gestaffelt werden. Der Ausgabepreis kann sich um Gebühren oder andere Belastungen erhöhen, die in den jeweiligen Vertriebsländern anfallen.

3. Rücknahmepreis ist der Anteilwert gemäß Artikel 7 des Allgemeinen Verwaltungsreglements.

**Art. 23. Anteilklassen**

1. Die Anteile werden in Globalzertifikaten verbrieft. Ein Anspruch auf Auslieferung effektiver Stücke besteht nicht.

2. Alle Anteile haben grundsätzlich die gleichen Rechte. Gemäß Artikel 5 des Allgemeinen Verwaltungsreglements werden für den Fonds Anteile der Klasse «A» und «-net- A» ausgegeben.

**Art. 24. Ertragsverwendung**

1. Die im Fonds vereinnahmten Zins- und Dividendenerträge sowie sonstige ordentliche Erträge abzüglich der Kosten werden nach Maßgabe der Verwaltungsgesellschaft nach dem Ende des Geschäftsjahres ausgeschüttet.

2. Die Verwaltungsgesellschaft kann neben den ordentlichen Nettoerträgen die netto realisierten Kursgewinne, die Erlöse aus dem Verkauf von Bezugsrechten und/oder die sonstigen Erträge nicht wiederkehrender Art abzüglich realisierter Kapitalverluste, ganz oder teilweise bar oder in Form von Gratisanteilen ausschütten.

**Art. 25. Depotbank.** Depotbank ist die WGZ-BANK LUXEMBOURG S.A.

**Art. 26. Kosten für die Verwaltung und Verwahrung des Fondsvermögens**

1. Die Verwaltungsgesellschaft ist berechtigt, vom Fonds eine jährliche Verwaltungsvergütung von bis zu 2,25% auf das Netto-Fondsvermögen zu erhalten, die auf der Basis des kalendertäglichen Nettovermögens des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am ersten Bewertungstag des Folgemonats zahlbar ist. Darüber hinaus kann die Verwaltungsgesellschaft für die Hauptverwaltungstätigkeiten, wie zum Beispiel die Fondsbuchhaltung sowie das Reporting, eine variable Vergütung in Höhe von bis zu 0,10% p.a., die auf Basis des kalendertäglichen Nettovermögens des Fonds während des entsprechenden Monats berechnet wird und am ersten Bewertungstag des Folgemonats zahlbar ist, erhalten. Zusätzlich kann die Verwaltungsgesellschaft eine fixe Gebühr in Höhe von bis zu 2.000,- Euro monatlich pro Anteilklasse erhalten.

Daneben kann die Verwaltungsgesellschaft eine tägliche erfolgsbezogene Vergütung in Höhe von bis zu 25% des über den Wertzuwachs des rollierenden 3-Monats-Euribor + 350 Basispunkte hinausgehenden Anstieg des Netto-Fondsvermögens erhalten. Die dem Sondervermögen belasteten Vergütungen für die Verwaltungsgesellschaft und die Depotbank werden vor Vergleich von der Entwicklung des 3-Monats-Euribor abgezogen. Entsprechend dem Ergebnis des täglichen Vergleichs wird eine etwa angefallene erfolgsbezogene Vergütung im Sondervermögen zurückgestellt. Liegt die Anteilwertentwicklung während des Geschäftsjahres unter dem 3-Monats-Euribor, so wird eine im jeweiligen Geschäftsjahr bisher zurückgestellte erfolgsbezogene Vergütung entsprechend dem Vergleich wieder aufgelöst. Die am Ende des Geschäftsjahres bestehende zurückgestellte erfolgsabhängige Vergütung kann entnommen werden.

2. Die Depotbank erhält aus dem Fondsvermögen ein jährliches Entgelt für die Tätigkeit als Depotbank in Höhe von bis zu 0,10% p.a. mindestens jedoch 50.000,- Euro p.a., das auf der Basis des kalendertäglichen Nettovermögens des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am ersten Bewertungstag des Folgemonats zahlbar ist.

Daneben erhält die Depotbank eine Depotgebühr in Höhe von bis zu 0,025% p.a., die auf Basis des kalendertäglichen Wertpapierbestands des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am ersten Bewertungstag des Folgemonats zahlbar ist,

Die Depotbank erhält außerdem eine Bearbeitungsgebühr in Höhe von bis zu Euro 150,- je Transaktion, die nicht über sie gehandelt wird.

Daneben werden ihr die an Broker zu zahlenden Kommissionen, Drittverwahrgebühren, sowie Transaktionskosten, die ihr in Rechnung gestellt werden, erstattet.

**Art. 27. Rechnungsjahr.** Das Rechnungsjahr endet jedes Jahr am 31. März, erstmals am 31. März 2005.

**Art. 28. Dauer des Fonds.** Der Fonds ist auf unbestimmte Zeit aufgelegt.

**Art. 29. Inkrafttreten.** Das Sonderreglement tritt mit Unterzeichnung in Kraft.

Luxemburg, den 14. Juni 2004.

*Für die Verwaltungsgesellschaft / Für die Depotbank*

Unterschriften / Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06210. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050334.3/000/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**METALPOINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 86.677.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

*Pour METALPOINT S.A., Société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(036292.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**FIDUCIAIRE IBERLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. IBERLUX, S.à r.l.).**

Siège social: L-5751 Frisange, 15, rue Robert Schuman.  
R. C. Luxembourg B 27.940.

L'an deux mille quatre, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- Pablo Sanchez Trujillo, conseiller comptable et fiscal, né à Fernán Núñez (Espagne) le 31 mars 1956, demeurant à L-5751 Frisange, 28, rue Robert Schuman,

propriétaire de deux cent cinquante (250) parts de IBERLUX, S.à r.l., avec siège social à L-5751 Frisange, 35, rue Robert Schuman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 27.940, constituée suivant acte du notaire Lucien Schuman de Luxembourg en date du 19 avril 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 183 du 6 juillet 1988, modifié suivant acte du notaire Tom Metzler de Luxembourg-Bonnevoie en date du 28 décembre 1989, publié audit Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 226 du 7 juillet 1990,

2.- Antonio Araujo Rodriguez, retraité, née à San Antonio/Orense (Espagne) le 21 janvier 1943, demeurant à L-5751 Frisange, 30A, rue Robert Schuman,

propriétaire de deux cent cinquante (250) parts de IBERLUX, S.à r.l.

D'abord,

Antonio Araujo Rodriguez, préqualifié, cède à Pablo Sanchez Trujillo, préqualifié, ses deux cent cinquante (250) parts de la Société pour le prix de cent mille (100.000,-) euros.

Le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées et il aura droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à compter de ce jour.

Le cessionnaire sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

A ce sujet, le cessionnaire déclare avoir eu préalablement à la signature du présent acte connaissance exacte et parfaite de la situation financière de la Société pour en avoir examiné les bilan et compte des pertes et profits tout comme le cédant confirme que les parts sociales cédées ne sont grevées d'aucun gage et, pour autant que de besoin, donne décharge au cessionnaire en ce qui concerne sa fonction de gérant.

A la suite de la présente cession, le litige ayant existé entre parties au sujet de la Société est de façon transactionnelle et définitive clôturé, l'action en justice y relative abandonnée et les parties confirment qu'elles n'ont plus de revendication à formuler l'une contre l'autre, à quelque titre que ce soit, concernant la Société.

Le prix de cession a été payé par le cessionnaire au cédant avant la passation des présentes et hors la présence du notaire. Ce dont quittance et titre.

Cette cession est acceptée au nom de la Société par Pablo Sanchez Trujillo, agissant cette fois-ci en sa qualité de gérant de ladite Société.

Ensuite, Pablo Sanchez Trujillo, seul associé de la Société, se réunissant en assemblée générale extraordinaire, sur ordre du jour conforme ainsi qu'à l'unanimité, prend les résolutions suivantes:

1) Il donne son agrément en ce qui concerne la cession de parts visées ci-avant.

2) Il convertit le capital souscrit de la Société de cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit (12.394,68) euros au cours du change fixé entre le franc luxembourgeois et l'euro.

3) Il augmente le capital souscrit de la Société à concurrence de cent cinq virgule trente-deux (105,32) euros, pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit (12.394,68) euros à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, par un versement de l'actionnaire unique. Ce que constate expressément le notaire.

4) Suite aux résolutions précédentes, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-) euros, représenté par cinq cents (500) parts de vingt-cinq (25,-) euros chacune.»

5) Il se confirme comme gérant unique. La Société est engagée par la signature du gérant unique.

6) Il change la dénomination de la Société.

7) Il modifie l'article 4 de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de FIDUCIAIRE IBERLUX, S.à r.l.»

8) Il transfère le siège social de L-5751 Frisange, 35, rue Robert Schuman à L-5751 Frisange, 15, rue Robert Schuman. Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Sanchez Trujillo, A. Araujo Rodriguez, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 avril 2004, vol. 885, fol. 18, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 30 avril 2004.

F. Molitor.

(035395.3/223/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**MISSOG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 28.011.

L'an deux mille quatre, le trente avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MISSOG HOLDING S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée sous la dénomination MISSOG S.A. suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 9 mai 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 203 du 29 juillet 1988, dont les statuts ont été modifiés suivant acte, portant notamment adoption de la dénomination actuelle, reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 novembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 445 du 20 mars 2002,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 28.011.

*Bureau*

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Mademoiselle Ariane Vigneron, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire, Madame Béatrice Ksaiss-Nousse, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Benoît Parmentier, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

*Composition de l'assemblée*

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

*Exposé de la Présidente*

La Présidente expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

- Modification de l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième jeudi du mois de juin à dix heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

II.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée générale, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

*Constatation de la validité de l'assemblée*

L'exposé de la Présidente, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur le point à l'ordre du jour.

La Présidente expose les raisons qui ont motivé le point à l'ordre du jour.

*Résolution*

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième jeudi du mois de juin à dix heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la Présidente lève la séance.

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire, aucun actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: A. Vigneron, B. Ksaiss-Nousse, B. Parmentier, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 21CS, fol. 5, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 mai 2004.

T. Metzler.

(036344.2/222/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**MISSOG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 28.011.

Statuts déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 mai 2004.

T. Metzler.

(036346.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**CADAFA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 85.396.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036057.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**DAMICA CHARTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 43.159.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(036178.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**DAMICA CHARTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 43.159.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- Monsieur Bruno Dalmino, dirigeant d'entreprise, demeurant au 14, Viale Romagna, 20133 Milan, Italie, Président et Administrateur-Délégué,

- Monsieur Carlo De Michelis, dirigeant d'entreprises, demeurant au 14, Viale Romagna, 20133 Milan, Italie, Administrateur-Délégué,

- Monsieur Alfio Delorenzi, dirigeant d'entreprises, demeurant au 18, Via Massago, CH-6977 Ruvigliani, Lugano, Suisse,

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- H.R.T. REVISION, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le siège social de la société est transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036175.3/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**SOLAR CHEMICAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 17.411.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(036180.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**SOLAR CHEMICAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 17.411.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 29 avril 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2004:

- Monsieur Hans Hagedorn, administrateur de sociétés, demeurant à Ponte Capriasca (CH), Président,  
- Monsieur André Wilwert, réviseur d'entreprises, demeurant à 59, boulevard Napoléon Premier, L-2210 Luxembourg,

- Monsieur Eric Magrini, Maître en droit, demeurant à 27, rue Nicola Lioz, L-1938 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2004:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00351. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036181.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**LUCOSY S.à r.l. et Cie, LUXEMBOURG CONTROL SYSTEM, S.à r.l. et Cie,  
Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.  
R. C. Luxembourg B 34.916.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de LUXEMBOURG CONTROL SYSTEM, S.à r.l. et Cie, en abrégé LUCOSY, S.à r.l. et Cie, SECA avec siège à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 34.916, constituée suivant acte Jacques Delvaux de Esch-sur-Alzette en date du 5 septembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 89 du 27 février 1991, modifiée suivant acte Edmond Schroeder de Mersch du 8 octobre 1997, publié au dit Mémorial, Numéro 349 du 14 mai 1998, modifiée suivant acte Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2001, publié au dit Mémorial, Numéro 459 du 22 mars 2002.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de John Weber, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Guy Coupeuz, administrateur de sociétés, demeurant à Lasne-Ohain (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Frédéric Coupeuz, professeur de ski, demeurant à Chemin-Dessus (Suisse).

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

- 1) Mise en liquidation de la Société;
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
- 3) Divers.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation anticipée, à compter de ce jour.



*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme comme liquidateur:

John Weber, conseil fiscal, né à Wiltz, le 17 mai 1950, demeurant à L-2672 Luxembourg, 15, rue de Virton.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Weber, G. Coupez, F. Coupez, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 avril 2004, vol. 885, fol. 18, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 30 avril 2004.

F. Molitor.

(035390.3/223/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

---

**HOL-MARITIME II A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.970.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2001 et 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00422, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman.

(036200.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**HOL-MARITIME II A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.970.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00424, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman.

(036198.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**MONSTER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,  
(anc. SYNAPSE S.A.).**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 19-21, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 61.333.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15 avril 2004 que le siège de la société est transféré aux 19-21, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2004.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00790. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036185.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**SANPAOLO IMI EQUITY MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,  
(anc. NHS LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.  
R. C. Luxembourg B 80.364.

L'an deux mille quatre, le huit avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée NHS LUXEMBOURG S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 4, rue de la Grève, inscrite au Registre de commerce de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 80.364,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 26 janvier 2001, publié au Mémorial C de 2001, page 5.928.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte notarié du même notaire en date du 16 décembre 2003, publié au Mémorial C de 2004, page 3.627.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sergio Vandi employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Lydia Schneider, employée privée, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I.- Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social de EUR 512.500,- (cinq cent douze mille cinq cents Euros) représenté par 410.000 (quatre cent dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt-cinq Cents) chacune, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination sociale de NHS LUXEMBOURG S.A. en SANPAOLO IMI EQUITY MANAGEMENT S.A. et modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts (version anglaise et traduction française), pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SANPAOLO IMI EQUITY MANAGEMENT S.A.

2. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société de NHS LUXEMBOURG S.A. en SANPAOLO IMI EQUITY MANAGEMENT S.A., et modifie en conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts (version anglaise et traduction française), pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme under the name of SANPAOLO IMI EQUITY MANAGEMENT S.A.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SANPAOLO IMI EQUITY MANAGEMENT S.A.

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

*Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suit à la présente assemblée, sont estimés à EUR 900,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, pré-noms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: S. Vandi, L. Schneider, M. La Rocca, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, vol. 143S, fol. 23, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

J. Delvaux.

(036577.3/208/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**SANPAOLO IMI EQUITY MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.

R. C. Luxembourg B 80.364.

—  
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 avril 2004, actée sous le n° 204 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(036581.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**HOL-MARITIME III A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.971.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001 et 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00419, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman.

(036204.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**HOL-MARITIME III A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.971.

—  
Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00421, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman.

(036201.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**IGICORP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.277.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036064.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**AGIMARQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.750,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 94.651.

—  
(a) Il résulte d'un «Membership Interest Purchase Agreement», conclu avec effet au 30 novembre 2003 que l'associé unique de la société AGIMARQUE, S.à r.l., est AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) LIMITED, société établie et ayant son siège social, au 58 Fenchurch Street, London EC3M 4AB, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036193.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**ICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2220 Luxembourg, 693, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 91.973.

L'an deux mille quatre, le trente avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ICS LUXEMBOURG S.A. avec siège social à Leudelange, constituée suivant acte du notaire instrumentaire en date du 27 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 337 du 28 mars 2003.

La séance est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Vincent La Mendola, expert-comptable, demeurant professionnellement au 50, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent vingt actions d'une valeur nominale de cent euros chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros sont dûment présentes à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social.
2. Modification de l'article 2 des statuts concernant l'objet social.
3. Renonciation de Monsieur Daniel Janssens à ses fonctions d'administrateur-délégué avec effet au 23 avril 2004.
4. Nomination d'un nouvel administrateur et administrateur-délégué avec effet au 23 avril 2004.
5. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le siège social est transféré de L-3364 Leudelange, 21, rue de la Poudrerie Z.I. à L-2220 Luxembourg, 693, rue de Neudorf.

En conséquence le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> et le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 9 des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Alinéa 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

«**Art. 9.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois d'avril de chaque année à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

*Deuxième résolution*

L'article 2 des statuts concernant l'objet social est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet, tous travaux d'automatisation, de régulation et d'informatisation, comprenant d'une part, l'étude, le placement et la réparation d'installations informatiques; de deuxième part, l'évaluation, l'installation et la maintenance de matériels et de logiciels informatiques; et de troisième part la conception et la réalisation de logiciels.

La Société a également pour objet l'achat, la vente, l'entretien, la location et la conception de tout matériel informatique de toute nature; la prestation de services en kinésiologie; la prestation de services et la formation en marketing et graphisme; elle peut faire toutes ces opérations pour compte propre ou d'autrui.

La Société pourra en outre être intermédiaire commercial et dispenser des cours, réaliser des formations, organiser des séminaires dans le cadre des activités prévues ci-dessus.

La Société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées. La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

*Troisième résolution*

Monsieur Daniel Janssens, professeur de technologie, né le 21 octobre 1959 à Charleroi (Belgique), demeurant à B-5380 Cortil-Wodon, renonce à ses fonctions d'administrateur-délégué avec effet au 23 avril 2004.

Il est reconduit dans ses fonctions d'administrateur de la société jusqu'en 2008.

*Quatrième résolution*

Est nommé comme nouvel administrateur avec effet au 23 avril 2004.

- Monsieur Freddy Janssens, informaticien, né à Charleroi, le 6 juin 1968, demeurant à L-8026 Strassen, 1, rue J.-F. Feyder.

*Réunion du Conseil d'Administration*

Suite à la résolution qui précède, le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni et, après avoir constaté que la totalité de ses membres était présente ou représentée, a décidé à l'unanimité des voix d'élire Monsieur Freddy Janssens, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué qui aura tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: V. La Mendola, R. Thill, M. Prospert, F. Janssens, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 21CS, fol. 6, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(036578.3/230/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**ICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 693, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 91.973.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 499 du 30 avril 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(036579.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**HOL-MARITIME I A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.969.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2001 et 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00425, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman.

(036222.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**HOL-MARITIME I A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.969.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00427, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman.

(036221.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**ITALYLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 48.046.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036065.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**RECIVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 59.596.

L'an deux mille quatre, le sept avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée RECIVER S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, bvd du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 59.596,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le 30 mai 1957, publié au Mémorial C de 1997, page 24340,

et les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le même notaire en date du 24 avril 2002, publié au Mémorial C de 2002, n° 1102 du 18 juillet 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Lagona employé privé, 19-21, bvd du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sophie Jacquet employée privée, 19-21, bvd du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Géraldine Vinciotti employée privée, 19-21, bvd du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 17.098 (dix-sept mille quatre-vingt-dix-huit) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment présentes à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. En vue de compenser des pertes réalisées au 31 décembre 2003 d'un montant de EUR 262.714,16 (deux cent soixante-deux mille sept cent quatorze euros et seize cent) sur le vu du bilan de la société relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2003, augmentation et réduction de capital d'un même montant de EUR 262.714,16 (deux cent soixante-deux mille sept cent quatorze euros et seize cent), par l'augmentation et la réduction correspondante à la valeur nominale des actions existantes, l'augmentation de capital étant à souscrire par les anciens actionnaires au prorata des actions détenues et à libérer entièrement en espèces.

2. Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 329.020,- (trois cent vingt-neuf mille vingt euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 170.980,- (cent soixante-dix mille neuf cent quatre-vingt euros) à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros), par la création et l'émission de 32.902 (trente-deux mille neuf cent deux) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

3. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles par un versement en numéraire de la part d'un actionnaire.

4. Suppression du droit de souscription préférentiel de l'autre actionnaire, sur le vu d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée, établi conformément aux dispositions de l'article 32.3(5) de la loi sur les sociétés commerciales.

5. Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros), représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros), divisé en 250.000 (deux cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 24 avril 2007, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

6. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé du Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et chaque fois séparément, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale, en vue de compenser des pertes réalisées au 31 décembre 2003 d'un montant de EUR 262.714,16 (deux cent soixante-deux mille sept cent quatorze euros et seize cent), sur le vu du bilan de la société relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2003,

décide d'augmenter et de réduire le capital d'un même montant de EUR 262.714,16,- (deux cent soixante-deux mille sept cent quatorze euros et seize cent), au moyen de l'augmentation et de la réduction correspondante de la valeur nominale des actions existantes,

la réduction de capital social à concurrence d'un montant de EUR 262.714,16,- (deux cent soixante-deux mille sept cent quatorze euros et seize cent) étant faite pour compenser des pertes réalisées d'un même montant figurant au bilan clos au 31 décembre 2003;

et l'augmentation de capital d'un même montant de EUR 262.714,16,- (deux cent soixante-deux mille sept cent quatorze euros et seize cent), étant souscrite par les anciens actionnaires de la société au prorata des actions détenues, plus amplement renseignés sur la prédite liste de présence, savoir GREENWAYS PROPERTIES MANAGEMENT LIMITED Beaufort House Main Street Tortola Virgin Island et Mr Mark Richard employé privé, 19-21, bvd du Prince Henri, Luxembourg représentés par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social à Luxembourg 19-21, bvd du Prince Henri, elle-même représentée par Monsieur Marco Lagona et Madame Géraldine Vinciotti, préqualifiés.

en vertu des procurations annexées à la susdite liste de présence, et libérées entièrement par ces mêmes actionnaires au prorata des actions détenues dans la société, par un versement en espèces de EUR 262.714,16,- (deux cent soixante-deux mille sept cent quatorze euros et seize cent), ainsi que cela résulte d'un certificat bancaire remis au notaire instrumentaire.

La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La preuve de l'existence des pertes réalisées au 31 décembre 2003, ayant été donnée au notaire instrumentaire par la production des comptes annuels de la société au 31 décembre 2003, dûment approuvés par l'assemblée générale en date du 18 mars 2004, et dont une copie est jointe en annexe au présent acte,

Suite à la présente opération d'assainissement l'article 5 relatif au capital social de la société reste inchangé.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de EUR 329.020,- (trois cent vingt-neuf mille vingt euros),

en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 170.980,- (cent soixante-dix mille neuf cent quatre-vingt euros) à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros),

par la création et l'émission de 32.902 (trente-deux mille neuf cent deux) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces, donnant les mêmes droits que les actions anciennes.

*Souscription*

Alors est intervenu au présent acte l'actionnaire majoritaire, savoir GREENWAYS PROPERTIES MANAGEMENT LIMITED, préqualifiée,

ici représentée par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, préqualifiée, elle-même représentée par Monsieur Marco Lagona et Madame Géraldine Vinciotti, préqualifiés,

en vertu de la susdite procuration annexée à la prédite liste de présence,

lequel déclare souscrire à la totalité des 32.902 (trente-deux mille neuf cent deux) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) par action,

qu'il libère intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 329.020,- (trois cent vingt-neuf mille vingt euros).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte, à l'unanimité, la souscription des 32.902 (trente-deux mille neuf cent deux) actions nouvelles par le susdit souscripteur.

*Suppression du droit de souscription*

Par rapport à cette deuxième augmentation de capital l'assemblée décide de supprimer le droit de souscription préférentiel de l'autre actionnaire de la société, sur le vu de la renonciation expresse de l'autre actionnaire à son droit de souscription ainsi que sur le vu d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée, établi conformément aux dispositions de l'article 32.3(5) de la loi sur les sociétés commerciales,

lesquels rapport et renonciation, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeureront annexés au présent acte avec lequel ils seront soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement

*Troisième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros), représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros), divisé en 250.000 (deux cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 24 avril 2007, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

#### *Clôture*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

#### *Frais*

Le montant au moins approximatif, des frais dépenses rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué approximativement à EUR 6.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en français, langue connue des comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, S. Jacquet, G. Vinciotti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, vol. 143S, fol. 23, case 2. – Reçu 3.290,20 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

J. Delvaux.

(036590.3/208/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

### **RECIVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 59.596.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 avril 2004, actée sous le n° 199 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(036591.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

### **TELECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 81.789.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 20 avril 2004*

Monsieur Innocenti Federico, Monsieur Diederich Georges et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur de Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

TELECO S.A.

F. Innocenti / G. Diederich

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05521. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036207.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.



**POTTER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 79.904.

## DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

La société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, (R. C. Luxembourg B n° 5.524),

ici représentée par Madame Astrid Galassi, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 7 avril 2004,

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme POTTER HOLDING S.A. ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 611 du 8 août 2001,

modifiée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg en date du 12 février 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 849 du 5 octobre 2001,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 79.904,

- La Société a actuellement un capital social de cent cinq mille Euros (105.000,- EUR) représenté par mille cinquante (1.050) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- la comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société et en approuve le bilan au 31 décembre 2003,

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement exister à charge de la Société et impayé à ce jour; partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conserver durant cinq ans à L-118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire les actions au porteur qui ont été immédiatement annulées.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société POTTER HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date d'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Galassi, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 21CS, fol. 7, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 6 mai 2004.

P. Decker.

(036199.3/206/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**KAMARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 87.652.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036066.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

**PARTIDIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 15.262.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 22 avril 2004*

*Décision*

Transfert avec effet immédiat du siège social de la Société du 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg au 9B, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036236.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**PARTIDIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 15.262.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 22 avril 2004 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

- L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de ne pas renouveler leur mandat et décide de nommer les personnes suivantes en remplacement:

\* Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, demeurant au 147, rue de Warken à L-9088 Ettelbruck;

\* Reuter Carine, Employée Privée, demeurant au 5, rue des Champs à L-3332 Fennange;

\* Antoine Jean-Hugues, Comptable, demeurant au 19B, rue du Faing à B-6810 Jamoigne;

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes et décide de nommer en remplacement:

\* Maqua Dominique, Comptable, demeurant au 2, rue Grande à B-6767 Torgny.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00396. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036233.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**EUROGRIGLIATI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 85.781.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
tenue en date du 26 avril 2004 au siège social*

1. L'Assemblée accepte la démission des administrateurs Monsieur Vincenzo Arno', Monsieur Georges Diederich et Madame Romaine Scheifer-Gillen, et leur accorde décharge pleine et entière pour l'accomplissement de leurs mandats.

2. L'Assemblée décide de nommer, en leur remplacement:

- Monsieur Gemmani Denis Robert, entrepreneur, né à Crolles (France), le 28 mai 1950 et demeurant au 176, via Consiglio dei Sessanta, RSM-47031 Serravalle (République de Saint-Marin).

- Madame Gemmani Silvia, employée, née à Saint-Marin, le 26 juin 1980 et demeurant au 176, via Consiglio dei Sessanta, RSM-47031 Serravalle (République de Saint-Marin).

- Monsieur Angelo Citterio, entrepreneur, né à Milano, 15 décembre 1957, entrepreneur, et demeurant au 5, via Imbonati, I-Milano.

Pour extrait sincère et conforme

EUROGRIGLIATI S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036203.3/545/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**LUNCHTIME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5969 Itzig, 57, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 87.860.

—  
Par la présente, Mario Derikx, démissionne avec effet immédiat de son poste de gérant administratif pour des raisons personnelles.

Le 8 janvier 2004.

M. Derikx, L. Nuyts.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(036335.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**LUNCHTIME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5969 Itzig, 57, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 87.860.

—  
Par la présente, Mme Lieve Nuyts, agissant dans sa fonction de gérante technique, déclare et accepte que M. Mario Derikx, demeurant à L-5969 Itzig, 57, rue de la Libération a démissionné comme gérant administratif avec effet au 6 janvier 2004.

Fait à Itzig, le 8 janvier 2004.

L. Nuyts.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02906. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036338.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**LESKA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 21.222.

—  
Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036067.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**MASPALOMAS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 30.916.

—  
Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036069.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**JRG HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.292.

—  
*Nomination de Monsieur Christopher Colfer - Changement d'adresse de Monsieur Alan Grieve*

Conseil d'administration:

- Monsieur Alan Grieve, 8, boulevard James Fazy, CH 1201, Genève, Suisse,
- Monsieur Kurt Nauer, 35, boulevard Prince Henri, 1724 Luxembourg, G.-D. de Luxembourg,
- Monsieur Yves Prussen, 2, place Winston Churchill, 2014 Luxembourg, G.-D. de Luxembourg,
- Monsieur Eloy Michotte, 15 Hill Street, W1J 5QT London, Royaume Uni
- Monsieur Christopher Colfer, 41, St Peter Square, Ravens Court, W6 9N6 London, Royaume Uni.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05431. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036362.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**MONIC S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 17.386.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036070.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**SOGELIFE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 55.612.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

E. Renneboog

*Administrateur-délégué*

(036559.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**SOGELIFE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 55.612.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 27 avril 2004*

- L'assemblée a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2003 ainsi que les rapports de gestion et du réviseur d'entreprises.

- L'assemblée a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2003 de EUR 1.315.419,- augmenté des résultats antérieurs affectés en report à nouveau de EUR 189.309,- soit un bénéfice distribuable de EUR 1.504.728,-:

- A la réserve légale: EUR 65.771,-

- A la réserve disponible (réserve fiscale): EUR 554.300,-

- Le solde en «report à nouveau»: EUR 884.657,-

Les fonds propres et les passifs subordonnés après affectation du résultat s'élèveront à EUR 21.363.760,-

- L'assemblée a donné quitus aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour leur gestion.

- L'assemblée a ratifié la ré-affectation du résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002 afin de réparer l'omission de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2003 d'affecter un montant de EUR 123.003,- correspondant à 5 fois le montant de l'IF dû pour 2002 (EUR 26.400,66 x5), à une réserve non distribuable pendant une durée de 5 ans. Cette ratification avait été décidée lors du conseil d'administration du 17 juillet 2003.

- L'assemblée a autorisé la société, afin d'optimiser ses résultats financiers, à procéder au remboursement anticipé des deux emprunts subordonnés actuels (un TDSI de EUR 5.000.000,- émis le 20 décembre 1999 et un TSDD de EUR 4.000.000 durée de 15 ans émis le 15 juillet 2002 souscrits par SOGECAP) et d'en émettre deux nouveaux, à souscrire par le groupe, dont un TSDI de EUR 6.750.000,- et dont un TSDD de EUR 2.250.000,-

- L'assemblée a décidé de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A. à Luxembourg, pour une période d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

SOGELIFE S.A. se compose de:

*Conseil d'administration:*

Monsieur Alain Minette de Saint Martin, Président,

Madame Martine Lassegues, Administrateur,

Monsieur Bernard David, Administrateur,

Monsieur Pierre Mathe, Administrateur,

Monsieur Albert Bocle, Administrateur,

SOGECAP S.A., représentée par Monsieur Philippe Perret, Administrateur,

SOCIETE GENERALE BANK AND TRUST, représentée par Monsieur Albert Le Dirac'h, Administrateur,

Monsieur Philippe Jan, Administrateur,

Monsieur Edwin Renneboog, Administrateur-délégué,

*Réviseur d'entreprises:*

ERNST & YOUNG S.A.

6, rue Jean Monnet

L-2180 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004

E. Renneboog

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05682. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036554.3/000/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**MURADA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 46.486.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036071.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**OLIDAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 85.289.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036072.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**SHABANAZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 46.611.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036075.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**TIONIQUA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 30.130.

—  
Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036077.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**TREBEL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 48.443.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(036078.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**WILVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 65.137.

—  
Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036085.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**WORLD MEDICAL CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 71.170.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036086.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**CONCALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 60.389.

—  
Par la présente, Monsieur Guy Berthe de nationalité belge, né le 17 novembre 1951, à Liège et domicilié 193, Chaussée de Ramet B-4400 Flémalle

est nommé gérant unique de la S.à r.l. CONCALUX rue de Merl 63, à L-2146 Luxembourg avec pouvoir de décision unique par sa seule signature.

Fait à Luxembourg, le 30 avril 2004.

G. Berthe.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01291. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036219.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**BANCA POPOLARE DELL'EMILIA ROMAGNA (EUROPE) INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 54.033.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

BANCA POPOLARE DELL'EMILIA ROMAGNA (EUROPE) INTERNATIONAL, Société Anonyme

Signature

(036274.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**MUSHU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 69.416.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

MUSHU S.A.

G. Diederich / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(036294.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**LAND HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.785.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

LAND HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(036295.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**SBIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 93.614.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

SBIL INTERNATIONAL S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateurs

(036296.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**ASRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 94.454.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036324.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**TWISTEC HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 94.455.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036326.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**MARELLA PARTICIPATIONS ET FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 57.754.

Le bilan au 15 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(036360.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**PFIZER ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6, Circuit de la Foire Internationale.  
R. C. Luxembourg B 50.712.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 mai 2004.

P. Bettingen.

(036347.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**DIGITAL STUDIO, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-8140 Luxembourg, 88, rue de Luxembourg.  
H. R. Luxembourg B 91.686.

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg, am 7. Mai 2004 wurde im Handelsregister des Gesellschaften in Luxembourg am 7. Mai 2004 unter der Referenznummer LSO-AQ-01472 hinterlegt.

Vermerk zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bridel, den 7. Mai 2004.

Unterschrift.

(036359.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**ASTALDI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 85.766.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(036371.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**3C COM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 39.690.

EXTRAIT

Suite aux décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2003, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- M. Alex Zivoder, administrateur de sociétés, demeurant à 18, Skeppsbron, S-10313 Stockholm, Suède;
- M. Francesco D'Angelo, administrateur de sociétés, demeurant à 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange;
- M. Johnny Svedberg, administrateur de sociétés, demeurant à St. Eriksgatan, 86, S-113 62 Stockholm, Suède.

Pour 3C COM LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036376.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**NET SERVICE GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 84.898.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP05164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(036382.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---



**KPB FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 10, rue du Fort Bourbon.  
R. C. Luxembourg B 51.064.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 6 mai 2004.

R. Arrendorff.

(036330.3/218/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**ENCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 90.949.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... EUR (23.653,95)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

(036381.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**LAMIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 47.093.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

LAMIA S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(036383.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**JIVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 39.448.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(036387.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**VINIFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 17, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 39.179.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

*Pour VINIFIN INTERNATIONAL S.A., Société anonyme*

Signatures

(036390.3/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**SO.FI.GE.MA.BRE. S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxemburg, 22, boulevard de la Foire.  
H. R. Luxemburg B 64.556.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausendvier, den dreissigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

UP TO DATE Inc., eine Gesellschaft mit Sitz in Alofi Suites 21, Maluaga, Niue,  
hier vertreten durch Herrn Jean-Paul Kill, Rechtsanwalt, mit Berufsanschrift in 22, boulevard de la Foire, L-1528 Lu-  
xemburg,

aufgrund einer Vollmacht gegeben am 11. Juni 2003.

Welche Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den unterfertigten Notar ge-  
genwärtiger Urkunde beigefügt bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie vorgenannt, den instrumentierenden Notar ersucht hat folgendes zu beurkun-  
den:

- Die Komparentin ist alleiniger Besitzer aller Anteile der Aktiengesellschaft SO.FI.GE.MA.BRE. S.A., mit Sitz in Lu-  
xemburg, R.C. Luxemburg B 64.556, gegründet durch eine Urkunde aufgenommen durch Notar Georges d'Huart, mit  
dem Amtssitz in Petingen, am 14. Mai 1998, welche im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 575  
vom 7. August 1998 veröffentlicht wurde.

Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert durch eine Urkunde unter Privatschrift am 6. Mai 2002, welche im  
Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer vom 2002 veröffentlicht wurde.

- Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-), eingeteilt in eintausend  
(1.000) Aktien mit einem Nennwert von einunddreissig Euro ein Cent (EUR 31,1), alle voll gezeichnet und eingezahlt.

- Die Komparentin ist Besitzerin aller Aktien der Gesellschaft geworden.

- Andurch erklärt die Komparentin als einzige Aktionärin die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft mit sofortiger  
Wirkung.

- Die einzige Aktionärin erklärt, dass sie genaue Kenntnis der Satzung sowie der Finanzlage der Gesellschaft besitzt.

- Die einzige Aktionärin erklärt, in ihrer Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft, dass die Aktivität der Gesellschaft  
aufgehört hat, dass die bekannte Passiva der Gesellschaft bezahlt oder gedeckt wurden und dass sie sich ausdrücklich  
dazu verpflichtet, alle Passiva welche eventuell noch zu Lasten der Gesellschaft bestehen und noch unbezahlt oder un-  
bekannt bis zum heutigen Tage sind zu übernehmen, bevor irgendwelche Zuteilung der Aktiva an ihre Person als einzige  
Gesellschafterin getätigt wird; mithin ist die Liquidation der Gesellschaft als getan und abgeschlossen zu betrachten.

- Die einzige Aktionärin erteilt dem Verwaltungsrat und dem Kommissar Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate  
bis zum heutigen Tage.

Die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft werden während einer Dauer von fünf Jahren in 22, bou-  
levard de la Foire, L-1528 Luxemburg aufbewahrt.

Worauf der Bevollmächtigte der Komparentin dem unterfertigten Notar vier Inhaberzertifikate vorgelegt hat welche  
sofort zerstört wurden.

Somit hat der instrumentierende Notar die endgültige Auflösung der Gesellschaft SO.FI.GE.MA.BRE.S.A. festgestellt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an den Bevollmächtigten der Komparentin, hat derselbe mit Uns, Notar,  
gegenwärtiger Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J.-P. Kill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 21CS, fol. 6, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 6 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(036596.3/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**SILVER TECH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-3591 Dudelange, 94, rue de la Vallée.

R. C. Luxemburg B 68.742.

Par la présente, Mme Odette Hoffmann informe la société qu'elle renonce aux fonctions de Commissaire aux Comp-  
tes, avec effet immédiat.

O. Hoffmann.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036334.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

31611

**QUANT PARTICIPATIONS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 74.842.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AP00550, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036462.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**QUANT PARTICIPATIONS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 74.842.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 29 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 29 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour QUANT PARTICIPATIONS, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036483.3/833/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**DIAMANTIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 62.038.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036060.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**DORAZINE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 45.096.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036061.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**FINTERLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 23.654.

Le bilan au 31 juillet 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036062.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**F.M.O. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 55.770.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036063.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**GEA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 94.062.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036328.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**IDAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 94.063.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036329.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**SAPPHIRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 94.449.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036331.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**SEMTEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 61.738.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036074.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**ILOS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2763 Luxemburg, 12, rue Sainte Zithe.  
H. R. Luxemburg B 44.684.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausendvier, den dreissigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

UP TO DATE Inc., eine Gesellschaft mit Sitz in Alofi Suites 21, Maluaga, Niue,  
hier vertreten durch Herrn Jean-Paul Kill, Rechtsanwalt, mit Berufsanschrift in 22, boulevard de la Foire, L-1528 Luxemburg,

aufgrund einer Vollmacht gegeben am 11. Juni 2003.

Welche Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den unterfertigten Notar gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie vorgenannt, den instrumentierenden Notar ersucht hat folgendes zu beurkunden:

- Die Komparentin ist alleiniger Besitzer aller Anteile der Aktiengesellschaft ILOS S.A., mit Sitz in Luxemburg, R. C. Luxemburg B 44.684, gegründet durch eine Urkunde aufgenommen durch Notar Christine Doerner, mit dem Amtssitz in Bettemburg, am 23. Juli 1993, welche im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 483 vom 16. Oktober 1993 veröffentlicht wurde.

Die Satzung der Gesellschaft wurde mehrmals abgeändert und zuletzt durch eine Urkunde des instrumentierenden Notars am 9. April 2003, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 474 vom 2. Mai 2003 veröffentlicht wurde.

- Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zweiundfünfzigtausendfünfhundert Euro (EUR 52.500,-), eingeteilt in zweitausendeinhundert (2.100) Aktien mit einem Nennwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-), alle voll gezeichnet und eingezahlt.

- Die Komparentin ist Besitzerin aller Aktien der Gesellschaft geworden.

- Andurch erklärt die Komparentin als einzige Aktionärin die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung.

- Die einzige Aktionärin erklärt, dass sie genaue Kenntnis der Satzung sowie der Finanzlage der Gesellschaft besitzt.

- Die einzige Aktionärin erklärt, in ihrer Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft, dass die Aktivität der Gesellschaft aufgehört hat, dass die bekannte Passiva der Gesellschaft bezahlt oder gedeckt wurden und dass sie sich ausdrücklich dazu verpflichtet, alle Passiva welche eventuell noch zu Lasten der Gesellschaft bestehen und noch unbezahlt oder unbekannt bis zum heutigen Tage sind zu übernehmen, bevor irgendwelche Zuteilung der Aktiva an ihre Person als einzige Gesellschafterin getätigt wird; mithin ist die Liquidation der Gesellschaft als getan und abgeschlossen zu betrachten.

- Die einzige Aktionärin erteilt dem Verwaltungsrat und dem Kommissar Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage.

Die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft werden während einer Dauer von fünf Jahren in 22, boulevard de la Foire, L-1528 Luxemburg aufbewahrt.

Worauf der Bevollmächtigte der Komparentin dem unterfertigten Notar vier Inhaberkertifikate vorgelegt hat welche sofort zerstört wurden.

Somit hat der instrumentierende Notar die endgültige Auflösung der Gesellschaft ILOS S.A. festgestellt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an den Bevollmächtigten der Komparentin, hat derselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: J.-P. Kill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 21CS, fol. 6, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(036597.3/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**MEDEXIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxemburg, 73, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxemburg B 81.423.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Signature.

(036525.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**CINKIMCO, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 21.033.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00530, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036472.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**CINKIMCO, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 21.033.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 30 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour les fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- M. Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- M. Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Mme Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 30 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16 rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004. Luxembourg, le 30 avril 2004.

*Pour CINKIMCO, Société Anonyme Holding*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036481.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**SES RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.  
R. C. Luxembourg B 56.772.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036530.3/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**HOL-MARITIME I A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 44.969.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2002*

L'assemblée générale statutaire a décidé à l'unanimité des votes que pour la durée d'un an, jusqu'à l'assemblée annuelle suivante, le conseil d'administration est composé comme suit:

Conseil d'administration:

- Lasse Rikala, Administrateur, demeurant à Helsinki (Finlande),

- Risto Salo, Administrateur, demeurant à Rauma (Finlande),

- Jorma Hovi, Administrateur, demeurant à Rauma (Finlande),

- Jari Sorvettula, Administrateur, demeurant à Kauniainen (Finlande)

Réviseur d'entreprises:

L'assemblée générale statutaire a décidé que pour la durée d'un an, jusqu'à l'assemblée annuelle suivante, ERNST & YOUNG S.A., représentée par Monsieur Thierry Bertrand, 6, rue Jean Monnet, L-2017 Luxembourg, est nommée réviseur d'entreprises.

Répartition du résultat de l'exercice:

L'assemblée générale a décidé de reporter le bénéfice de EUR 26.467,96 pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2001 à l'exercice suivant.

Pour copie conforme

G. Asselman

*Dirigeant maritime*

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036237.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**HOL-MARITIME I A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.969.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2003*

L'assemblée générale statutaire a décidé à l'unanimité des votes que pour la durée d'un an, jusqu'à l'assemblée annuelle suivante, le conseil d'administration est composé comme suit:

Conseil d'administration:

- Lasse Rikala, Administrateur, demeurant à Helsinki (Finlande),
- Risto Salo, Administrateur, demeurant à Rauma (Finlande),
- Jorma Hovi, Administrateur, demeurant à Rauma (Finlande),
- Jari Sorvettula, Administrateur, demeurant à Kauniainen (Finlande)

Réviseur d'entreprises:

L'assemblée générale statutaire a décidé que pour la durée d'un an, jusqu'à l'assemblée annuelle suivante, ERNST & YOUNG S.A., représentée par Monsieur Thierry Bertrand, 6, rue Jean Monnet, L-2017 Luxembourg, est nommée réviseur d'entreprises.

Répartition du résultat de l'exercice:

L'assemblée générale a décidé de reporter la perte de EUR 1.244,33 pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002 à l'exercice suivant.

Pour copie conforme

G. Asselman

*Dirigeant maritime*

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036232.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**RE-LUX-TIF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1818 Howald, 16, rue des Joncs.

R. C. Luxembourg B 86.715.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(036368.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**HERA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 93.946.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

*Pour HERA SICAV*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliataire*

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

*Directeur / Fondé de Pouvoir Principal*

(036365.3/034/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**NIKKO MULTIHULL FUND, Fonds Commun de Placement.***Amendment to the Management Regulations*

Upon decision of TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. (the «Management Company») acting as Management Company of NIKKO MULTIHULL FUND (the «Fund») and with the approval of NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A. as custodian of the Fund, the Management Regulations of the Fund shall be amended:

1. by modifying the fourth paragraph of Article 3 so as to read as follows:

«The Custodian may hold assets as a fiduciary in accordance with the provisions of the law dated 27th July 2003 relating to trusts and fiduciary contracts. The Custodian may entrust banks and financial institutions with the custody of the securities.»

2. by modifying the third paragraph of Article 6 so as to read as follows:

«Amendments will become effective on the day of the publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg of a notice of the deposit of the amendments at the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, if not otherwise provided in the relevant document amending the Management Regulations.»

3. by modifying point I ii) of Article 6 so as to read as follows:

«Each Sub-Fund may not enter into commodity contracts other than commodity futures and options contracts.»

4. by modifying point I) viii) of Article 6 so as to read as follows:

«No more than 70% of the net assets of each Sub-Fund will be invested, at any one time, as margin (initial and variation) or as option premium, the remaining 30% of the net assets constituting a liquidity reserve to be held in cash or in regularly negotiated money market instruments or in government bonds. The use of derivatives may imply leverage. The maximum leverage ratio for each Sub-Fund will be stipulated in the Appendix to the Prospectus of the relevant Sub-Fund.»

5. by numbering point xi) the third paragraph after point II) x) of Article 6

6. by numbering point xii) the fourth paragraph after point II) x) of Article 6

7. by adding the following paragraphs under the fourth paragraph following point II) x) of Article 6:

«xiii) Each Sub-Fund may also enter into interest rate swaps agreements with highly rated financial institutions specialised in this type of transactions. Interest rate swaps involve the exchange by each Sub-fund with another party of their respective commitments to pay or receive interest, such as an exchange of fixed rate payments for floating rate payments.

The use of interest rate is a highly specialised activity which involves investment techniques and risks different from those associated with ordinary portfolio securities transactions. If the Management Company is incorrect in its forecasts of market values or interest rates, the investment performance of the Sub-Fund would be less favorable than it would have been if these investment techniques were not used.

The aggregate commitments arising from swap transactions may not exceed 50% of the net assets of each Sub-Fund. Commitments arising from swap transactions listed above shall be measured by the swap's current market value.»

8. by modifying the existing fifth paragraph following point II) x) of Article 6 so as to read as follows:

«xiv) The Management Company may lend each Sub-fund's portfolio securities, if permitted in the relevant appendix, to specialized banks, credit institutions and other Financial institutions of high standing, or through recognized clearing institutions such as CLEARSTREAM BANKING S.A. or EUROCLEAR.»

9. by numbering point xv) the third paragraph following new point II) xiv) of Article 6.

10. by deleting the last paragraph of Article 8.

11. by adding a point n) as follows in Article 9:

«Swaps shall be valued by the Management Company at market value. The payable and receivable legs of the swap are accrued separately, and the swap market value is determined by calculating the present value difference between the income streams of each leg. Future index rates for the floating leg are estimated based on current yield curve data. When a swap is unwound or closed before maturity, a payment is made between the parties, essentially equal to the present value of the accrued interest of the swap from the unwind date to maturity. Most of the data for determining the market value of swaps can be obtained daily from Bloomberg.»

12. by modifying the second dash of the third paragraph of Article 12 so as to read as follows:

«the reasonable disbursements and out-of-pocket expenses (including without limitation telephone, electronic mails, cable and postage expenses, incurred by the Custodian and any custody charges of banks and financial institutions to whom the custody of assets of the Fund is entrusted;»

13. by modifying the last sentence of Article 13 so as to read as follows:

«The Management Company shall also appoint an independent auditor who shall, with respect to the assets of the Fund, carry out the duties prescribed by Luxembourg law.»

14. by modifying the second paragraph of Article 14 so as to read as follows:

«No distribution may be made as a result of which the total net assets of the Fund would fall below the equivalent in United States dollars of Euro 1,239,468.-.»

15. by modifying the last paragraph of Article 15 so as to read as follows:

«Amendments will become effective on the day of the publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg of a notice of the deposit of the amendments at the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, if not otherwise provided in the relevant document amending the Management Regulations.»

16. by modifying the last paragraph of Article 16 so as to read as follows:

«Any notice of the deposit of amendments to these Management Regulations will be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg.»



These amendments will become effective as from the date of their publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, June 15th 2004.

TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

*As Management Company*

Signature

NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A.

*As Custodian*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05540. – Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

*Modification au Règlement de gestion*

Sur décision de TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. (la «Société de Gestion») en qualité de société de gestion de NIKKO MULTIHULL FUND (le «Fond») et avec l'accord de NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., banque dépositaire du Fonds, il a été décidé ce qui suit en relation avec le Règlement de Gestion du Fonds:

1. de modifier le 4<sup>e</sup> paragraphe de l'Article 3 comme suit:

«La Banque Dépositaire peut détenir les actifs en fiduciaire selon les provisions de la loi du 27 juillet 2003 sur les Trusts et les contrats fiduciaires. La Banque Dépositaire peut confier la garde de ces titres à des banques ou institutions financières.»

2. de modifier le 3<sup>e</sup> paragraphe de l'Article 6 comme suit:

«Les modifications entreront en vigueur le jour de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg, d'une note de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg de ces modifications, sauf provisions contraires indiquées dans le document modifiant le règlement de gestion.»

3. de modifier le point I ii) de l'Article 6 comme suit:

«Chaque Sous-fonds ne peut pas entrer dans des contrats sur matière première autre que des futures sur matières premières.»

4. de modifier le point I) viii) de l'Article 6 comme suit:

«Pas plus de 70% des actifs nets de chaque Sous-fonds seront investis, à tout moment, en dépôt de marge (initial et variation) ou en primes pour option. Les 30% restants représenteront une réserve de liquidités détenue en cash ou instruments du marché monétaire ou en obligations gouvernementales. L'utilisation de dérivés peut entraîner un effet de levier. Le ratio maximum d'effet de levier par Sous-fonds sera stipulé dans l'appendice du Sous-fonds concerné.»

5. de numéroté point xi) le 3<sup>e</sup> paragraphe après point II) x) de l'Article 6.

6. de numéroté point xii) le 4<sup>e</sup> paragraphe après point II) x) de l'Article 6.

7. d'ajouter les paragraphes suivants après le 4<sup>e</sup> paragraphe suivant le point II) x) de l'Article 6:

«xiii) Chaque Sous-Fonds peut également entrer dans des swaps sur taux d'intérêt avec des institutions financières de haute qualité spécialisées dans ce type de transactions. Des swaps sur taux d'intérêt nécessitent l'échange par chaque Sous-Fonds avec une tierce partie de leur engagement respectif à recevoir ou payer des taux d'intérêt, tel que l'échange d'un paiement de taux d'intérêt fixe contre un taux d'intérêt flottant.

L'utilisation de swaps sur taux d'intérêt est une activité hautement spécialisée et implique des techniques d'investissement et des risques différents de ceux associés à des transactions de titres d'un portefeuille ordinaire. Si la Management Company se trompe dans ses prévisions des valeurs de marché ou de taux d'intérêt, les performances du Sous-Fonds seront moins bonnes que si ces techniques d'investissement n'étaient pas utilisées.

L'engagement cumulé relatif aux transactions swap ne peut pas dépasser 50% de la valeur nette de chaque Sous-Fonds. L'engagement découlant des transactions swap listées ci-dessus doit être mesuré par la valeur de marché du swap.»

8. de modifier l'actuel 5<sup>e</sup> paragraphe suivant le point II) x) de l'Article 6 comme suit:

«La Management Company peut prêter le portefeuille de titres de chaque Sous-fonds à des banques spécialisées, institutions de crédit ou autres institutions financières de première catégorie, ainsi qu'à des institutions de clearing telles que CLEARSTREAM BANKING S.A. ou EUROCLEAR.»

9. de numéroté point vi) le 3<sup>e</sup> paragraphe suivant le nouveau point 11) xiv) de l'Article 6.

10. de supprimer le dernier paragraphe de l'Article 8.

11. d'ajouter un point n) comme suit dans l'Article 9:

«Les swaps seront évalués par l'Agent Administratif à la valeur de marché. Les legs payables et recevables du swap seront accumulés séparément, et la valeur de marché du swap est évaluée en calculant la valeur de la différence actuelle entre les flux entrants de chaque jambe. Quand un swap est déroulé ou clôturé avant sa maturité, un paiement est fait entre les parties, essentiellement égal à la valeur actuelle des intérêts accrus du swap de la date de déroulement à la date de maturité. La plupart des données pour déterminer la valeur de marché des swaps est disponible quotidiennement sur Bloomberg.»

12. de modifier le second tiret du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 12 comme suit:

«Tous les déboursements raisonnables et menues dépenses (y compris les frais de téléphone, e-mails, télégraphe et de poste encourus par le Fonds, et tous les frais issus de banques et institutions financières auxquelles la garde des éléments d'actif du Fonds est confiée).»

13. de modifier la dernière phrase de l'Article 13 comme suit:

«La Management Company devra également désigner un auditeur qui, concernant les éléments d'actif du Fonds, exercera les droits prescrits par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.»

14. de modifier le second paragraphe de l'Article 14 comme suit:  
«Aucune distribution ne peut être faite si elle entraînerait la diminution de la valeur liquidative du Fonds en dessous de l'équivalent en USD de EUR 1.239.468,-.»

15. de modifier le dernier paragraphe de l'Article 15 comme suit:  
«Les modifications entreront en vigueur le jour de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg d'une note de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg de ces modifications sauf provisions contraires indiquées dans le document modifiant le règlement de gestion.»

16. de modifier le dernier paragraphe de l'Article 16 comme suit:  
«Toute note de dépôt de modifications au règlement de gestion sera publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.»

Ces modifications deviendront effectives le jour de leur publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, 15 juin 2004.

TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

*Société de Gestion*

Signature

NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A.

*Banque Dépositaire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05542. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050421.2/000/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**ACTIVEST FUND SERVICES S.A., Aktiengesellschaft,  
(anc. VON ERNST FUND SERVICES S.A.).**

Gesellschaftssitz: Luxembourg.

H. R. Luxembourg B 77.066.

Gemäss Beschluss der ordentlichen Generalversammlung, welche über den Jahresabschluss und den Bericht der Revisionsstelle über das Geschäftsjahr 2002 der Gesellschaft befand, wurde folgendes beschlossen:

Den Verwaltungsratsmitgliedern wird für das Geschäftsjahr 2002 Entlastung erteilt.

Die Herren Rolf Müller und Nikolaus Demont sind aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden. An Stelle von Herrn Demont ist Herr Michael Kalenberg in den Verwaltungsrat gewählt worden.

Der im Jahresabschluss zum 31. Dezember 2002 ausgewiesene Gewinn in Höhe von CHF 67.456,23 sowie der Gewinnvortrag in Höhe von CHF 32.680,75 werden wie folgt verwendet:

- ein Betrag von CHF 95.000,- wird ausgeschüttet
- ein Betrag von CHF 4.279,96 wird für die Zuweisung an die gesetzliche Reserve verwendet
- der Restbetrag von CHF 857,02 wird auf neue Rechnung vorgetragen.

Luxembourg, den 24. März 2004

*Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft*

G. Hemmer / M. Chinni

*Verwaltungsrat / Verwaltungsrat*

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(036536.3/202/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**ELVAFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 26, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 24.996.

*Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 5 janvier 2004 à 14.00 heures*

L'assemblée générale a été tenue au siège social à la date du 5 janvier 2004 à 14.00 heures.

*Résolutions*

*Première résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la démission de Mademoiselle Elisabeth Antona de son mandat d'administrateur. Décharge pleine et entière sera donnée après approbation des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

*Deuxième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la démission de Monsieur Jean Faber de son mandat d'administrateur. Décharge pleine et entière sera donnée après approbation des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

*Troisième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la démission de Mademoiselle Jeanne Piek de son mandat d'administrateur. Décharge pleine et entière sera donnée après approbation des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

*Quatrième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la cooptation des nouveaux membres du Conseil d'Administration qui se présente comme suit:

1. Monsieur Mauro Giallombardo, Président Directeur Général, né le 12 avril 1949 à Gioia del Colle (Italie), demeurant à L-2531 Luxembourg, 32, rue F. Seimetz.
2. Monsieur Luca Valentini, né le 2 juin 1976 à Leuven (B), demeurant à L-2725 Luxembourg, 12, rue Van Werveke.
3. Monsieur Alessandro Cavallari, né le 24 juin 1977 à Alba (I), demeurant à L-1650 Luxembourg, 26, avenue Guillaume.

*Cinquième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la démission de Monsieur Didier Kirsch de son mandat de commissaire aux comptes.

Décharge pleine et entière sera donnée après approbation des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 et après dépôt des déclarations fiscales de ce même exercice.

*Sixième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la nomination du nouveau commissaire aux comptes suivant:

Monsieur Roland Bingen, comptable indépendant, né le 8 août 1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3927 Mondercange, 90, Grand-rue.

*Septième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée décide de transférer le siège social à L-1650 Luxembourg, 26, avenue Guillaume.

*Huitième résolution*

Aucun point n'est soulevé.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.00 heures après lecture et approbation du procès-verbal.

R. Bingen / O. Hoffmann / S. Schorn

*Le Président / Le Scrutateur / La secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03106. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036343.3/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**IMMACOLATA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 80.112.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

IMMACOLATA S.A.

Signature

(036545.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**IMMACOLATA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 80.112.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Extrait sincère et conforme

IMMACOLATA S.A.

Signature

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01314. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036543.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**BUSINESS PILOT EUROPE, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6783 Grevenmacher, Château Pauqué «Op der Heckmill».  
H. R. Luxemburg B 88.707.

Im Jahre zweitausendundvier, den einundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

CLAVEWAY TRADING S.A., eine Gesellschaft mit Sitz in Zabala 1372 - apto. 43, Montevideo, Uruguay, eingetragen im Handelsregister am 29. Januar 1997 unter der Nummer 187, Folio 188 Buch 2,

hier vertreten durch PACIFIC WEST TRADE & SERVICE S.A., mit Sitz in Château Pauqué «Op der Heckmill», L-6783 Grevenmacher,

letztere hier vertreten durch ihren Delegierten des Verwaltungsrates Herrn Bert Ehses, Geschäftsmann, wohnhaft in Graach (Deutschland),

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, gegeben in Montevideo, am 1. März 2004.

Welche Vollmacht nach ne varietur Paraphierung durch den Bevollmächtigten und den unterfertigten Notar gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Komparentin, vertreten wie vorgenannt, ersuchte den unterfertigten Notar folgendes zu beurkunden:

1) die Komparentin ist alleinige Besitzerin aller Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung BUSINESS PILOTE EUROPE, R. C. Nummer B 88.707, mit Sitz in Grevenmacher, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch Notar Blanche Moutrier, Notar mit dem Amtssitz in Esch-sur-Alzette, am 14. August 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1486 vom 15. Oktober 2002.

Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert durch eine Urkunde aufgenommen durch denselben Notar am 3. April 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 537 vom 17. Mai 2003.

2) das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausendfünfhundert (12.500,-) Euro aufgeteilt in einhundert (100) Anteile mit einem Nominalwert von je einhundertfünfundzwanzig (125,-) Euro.

3) Durch Anteilsübertragung unter Privatschrift vom 1. März 2004, hat MARISCOS INVEST S.A., eine Gesellschaft mit Sitz in L-3961 Ehlang-sur-Mess, 7A, am Brill alle ihre fünfzig (50) Anteile an CLAVEWAY TRADING S.A., vorgenannt, hier vertreten wie vorgenannt, abgetreten zum Preis von einem (1,-) Euro, worüber Quittung.

4) Durch Anteilsübertragung unter Privatschrift vom 1. März 2004, hat FINPART, eine Gesellschaft mit Sitz in L-1215 Luxemburg, 32, rue de la Barrière alle ihre fünfzig (50) Anteile an CLAVEWAY TRADING S.A., vorgenannt, hier vertreten wie vorgenannt, abgetreten zum Preis von einem (1,-) Euro, worüber Quittung.

Diese Anteilsübertragungen wurden getätigt mit dem Einverständnis aller Gesellschafter und soweit wie nötig durch die Geschäftsführerin der Gesellschaft Frau Marlene Brokering, Juristin, wohnhaft in D-54292 Trier, Peter Lambert Strasse, 6 angenommen.

Infolge dieser Anteilsübertragung ist CLAVEWAY TRADING S.A. alleinige Inhaberin aller Anteile der Gesellschaft geworden.

Sie fasst alsdann folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die beiden letzten Absätze von Artikel 5 der Satzung werden gestrichen.

*Zweiter Beschluss*

Artikel 3 der Satzung betreffend den Gesellschaftszweck wird abgeändert um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft sind Verwaltungsleistungen und Vermietungen im Allgemeinen, Beratungen, insbesondere Wirtschaftsberatungen, Beratungen im Im- und Export, allgemeine Buchführungsaufgaben und Vertretung von jeglichen Gesellschaften und Firmen, sowie die Anbahnung und Überwachung von Geschäften und Projekten jeglicher Natur, sowohl für eigene Rechnung wie für Rechnung von Drittpersonen. Der Im- und Export von Waren jeglicher Art stellt ebenfalls ein Tätigkeitsfeld dar.

Zweck der Gesellschaft sind desweiteren, sowohl in Luxemburg als auch im Ausland, alle irgendwelche industriellen, kommerziellen, finanziellen, beweglichen oder unbeweglichen Handlungen, welche direkt oder indirekt mit der Gründung, Verwaltung und Finanzierung, unter welcher Form auch immer, von irgendwelchen Unternehmen und Gesellschaften, unter welcher Form auch immer sie tätig sind, verbunden sind, als auch die Verwaltung und Verwertung, sei es permanent oder vorübergehend, des somit zweckmässigen geschaffenen Wertpapierbestands, sofern die Gesellschaft nach den Bestimmungen betreffend die «Société de Participations Financières» betrachtet wird.

Die Gesellschaft kann namentlich sich mit allen Mitteln an anderen Unternehmen, Gesellschaften oder Geschäften mit einem identischen, ähnlichen oder verwandten Zweck beteiligen oder welche ihrem Gesellschaftszweck verbunden oder nützlich sind.»

*Dritter Beschluss*

Der Rücktritt der Geschäftsführerin Frau Marlene Brokering, Juristin, wohnhaft in D-54292 Trier, Peter Lambert Strasse, 6 wird angenommen.

Durch Spezialvotum wird ihr Entlastung erteilt für die Ausübung ihres Mandates bis zum heutigen Tage.

Als neue Geschäftsführerin wird ernannt:

PACIFIC WEST TRADE & SERVICE S.A., R. C. B Nummer 84.963, mit Sitz in L-6783 Grevenmacher, Château Pauqué, Op der Heckmill.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an den Bevollmächtigten der Komparentin, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: B. Ehses, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 94, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(036587.3/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**BUSINESS PILOT EUROPE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6783 Grevenmacher, Château Pauqué «Op der Heckmill».

R. C. Luxembourg B 88.707.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 467 du 21 avril 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(036589.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**NORDWOOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 68.957.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(036547.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**GOMAREAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 56.979.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour GOMAREAL S.A.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(036533.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**GOMAREAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 56.979.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 31 mars 2004*

1. Le mandat de M. Marc Limpens, employé, 34, rue de Vianden à L-2680 Luxembourg, est reconduit en tant qu'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2007.

2. Le mandat de la société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l. est reconduit en tant que réviseur externe de la société, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2005.

Fait à Luxembourg, le 31 mars 2004.

Certifié sincère et conforme

GOMAREAL S.A.

C. Goemare / M. Limpens

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036535.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**MONTHELY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 87.834.

## DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Monsieur Roger Zannier, administrateur de sociétés, demeurant à CH-1223, Cologny-2, Place de Trainant (Suisse), né à Saint Chamond, le 9 juillet 1944,

ici représenté par Madame Véronique Wauthier, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris le 27 avril 2004,

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme MONTHELY S.A. ayant son siège social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 juin 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, n° 1109 en date du 19 juillet 2002,

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 juin 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, n° 1454 en date du 8 octobre 2002,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B n° 87.834,

- La Société a actuellement un capital social de onze millions cinq cent mille Euros (11.500.000,- EUR) représenté par un million cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1.149.999) actions de classe A d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune et une (1) action de classe B d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR).

- Le comparant s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente le comparant en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- Le comparant déclare qu'il a pleine connaissance des statuts de la société et qu'il connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- Le comparant en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement exister à charge de la Société et impayé à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt,

Sur ce, la mandataire du comparant a présenté au notaire les actions au porteur ainsi que le registre des actionnaires, lesquels ont été immédiatement annulés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société MONTHELY S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date d'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: V. Wauthier, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 21CS, fol. 7, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 6 mai 2004.

P. Decker.

(036202.3/206/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**INSTITUT MOBILIER EUROPEEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 26, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 37.773.

*Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 12 février 2004 à 11.00 heures*

L'assemblée générale a été tenue au siège social à la date du 12 février 2004 à 11.00 heures.

*Résolutions**Première résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la démission de Monsieur Jean L. Faber de son mandat d'administrateur et lui donne décharge pleine et entière.

*Deuxième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la démission de Monsieur Didier Kirsch de son mandat de Commissaire aux Comptes et lui donne décharge pleine et entière.

*Troisième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la nomination de Monsieur Luca Valentini, né le 2 juin 1976 à Leuven (B), demeurant à L-2725 Luxembourg, 12, rue Van Werveke, comme administrateur.

L'assemblée confirme le Conseil d'Administration qui se présente comme suit:

1. Monsieur Mauro Giallombardo, administrateur-délégué.
2. Madame Guiseppina Giallombardo.
3. Monsieur Luca Valentini.

*Quatrième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée confirme la nomination de Monsieur Roland Bingen, né le 8 août 1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3927 Mondercange, 90, Grand-rue, comme commissaire aux comptes.

*Cinquième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée approuve les bilans, les comptes profits et pertes arrêtés aux 31 décembre 2002, ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.

*Sixième résolution*

A l'unanimité, l'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat concernant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

*Septième résolution*

Appelée à se prononcer, conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915, sur la dissolution de la société, l'assemblée décide à l'unanimité la continuation de l'activité.

*Huitième résolution*

Aucun point n'est soulevé.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures après lecture et approbation du procès-verbal.

R. Bingen / O. Hoffmann / S. Schorn

*Le Président / Le Scrutateur / La secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2004, réf. LSO-AP00985. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036340.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**LUX CUISINES SCHEUNERT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 6, Op der Ahlkerrech.

H. R. Luxemburg B 67.393.

*Gesellschaftsbeschluss der Firma*

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung trete ich zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschliesse folgendes:

Der Sitz der Gesellschaft wird von 4, Rue Victor Prost, L-6758 Grevenmacher nach Z.I. Potaschbierg, 6, Op der Ahlkerrech, L-6776 Grevenmacher mit Wirkung vom 1. März 2003 verlegt.

Grevenmacher, den 26. Februar 2003.

J. Scheunert

*Gesellschafter*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2004, réf. LSO-AP00001. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

*Niederschrift über die Gesellschafterversammlung*

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung treten wir zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschliessen folgendes:

Der Sitz der Gesellschaft wird von 10, an de Längten, L-6776 Grevenmacher nach 4, Rue Victor Prost, L-6758 Grevenmacher mit Wirkung vom 1. Januar 2002 verlegt.

Grevenmacher, den 20. Dezember 2001.

Unterschrift

*Gesellschafter*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2004, réf. LSO-AP00002. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

*Gesellschaftsbeschluss*

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung trete ich zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschliesse folgendes:

Der Sitz der Gesellschaft wird von 12, route du vin L-6794 Grevenmacher nach 10, an de Längten L-6776 Grevenmacher mit Wirkung vom 1. Januar 1999 verlegt.

Grevenmacher, den 1. Januar 1999.

J. Scheunert  
Gesellschafter

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2004, réf. LSO-AP00003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036097.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

---

**ISG IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 47.776.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(036546.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**ISG IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 47.776.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(036544.4/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**A.R.T. - ABSOLUTE RETURN TARGET FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 79.444.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

C. Berge / H. de Monthebert  
Mandataire Commercial / Mandataire Principal

(036380.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**CLOSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R. C. Luxembourg B 35.335.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2004 au siège social de la société*

Il résulte de la réunion:

- que Monsieur Pol Close, domicilié à B-4000 Liège, rue Chauve Souris 65 est révoqué de son mandat d'administrateur à dater de ce jour.

- que Monsieur Pierre Close, domicilié à B-4920 Harzé, Fayhai 12 est nommé administrateur à dater de ce jour pour une durée de 5 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature  
Un mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00757. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036430.3/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---



**LA PREMIERE INVESTMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 77.313.

## DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de LA PREMIERE INVESTMENT S.A. (en liquidation), R.C.S. Numéro B 77.313 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 9 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 38 du 20 janvier 2001.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par acte du notaire instrumentaire, en date du 25 février 2004, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à onze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les seize mille sept cent quatre-vingt-cinq (16.785) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-trois mille cinq cent soixante-dix euros (EUR 33.570,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Réception du rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
4. Clôture de la liquidation.
5. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.
6. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Sébastien Coyette, comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et au commissaire à la liquidation la Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la libération L-5969 Itzig pour l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à midi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 21CS, fol. 6, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(036582.3/230/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**LUX T.I.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 86.563.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(036369.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**MATTERHORN FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 89.445.

Le Rapport Annuel révisé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

C. Berge / H. de Monthebert

*Mandataire Commercial / Mandataire Principal*

(036384.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**TRIO-PLATRE FAÇADES ET PLAFONNAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 7, rue d'Epernay.  
R. C. Luxembourg B 96.061.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Paulo José Domingues Carvalho, ouvrier, né à Maiorca/Figueira Da Foz (Portugal), le 6 décembre 1968, demeurant à L-1490 Luxembourg, 7, rue d'Epernay;

2.- Monsieur José Carlos Da Silva Ascensao, ouvrier, né à Coronado/S. Mamede (Portugal), le 18 mai 1969, demeurant à L-1244 Luxembourg, 125, rue Jean-François Boch.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée TRIO-PLATRE FAÇADES ET PLAFONNAGE, S.à r.l., avec siège social à L-1490 Luxembourg, 7, rue d'Epernay, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1114 du 25 octobre 2003,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 96.061.

II.- Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros et quatre-vingts cents (EUR 24,80) chacune, intégralement souscrites et libérées et appartenant aux associés comme suit:

1.- à Monsieur Paulo José Domingues Carvalho, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales . . . . . 250

2.- à Monsieur José Carlos Da Silva Ascensao, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales . . . . . 250

Total: cinq cents parts sociales. . . . . 500

III.- Les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent la résolution suivante:

*Résolution unique*

Les associés décident de modifier l'objet social de la société et de donner la teneur suivante à l'article 3 des statuts: «La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de plafonnage et de façades.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

IV.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de six cents euros (EUR 600,-) sont à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

V.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: P.J. Domingues Carvalho, J.C. Da Silva Ascensao, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, vol. 143S, fol. 38, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 mai 2004.

T. Metzler.

(036428.3/222/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**TRIO-PLATRE FAÇADES ET PLAFONNAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 7, rue d'Eprenay.

R. C. Luxembourg B 96.061.

Statuts déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 mai 2004.

T. Metzler.

(036431.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**THE 21<sup>ST</sup> CENTURY ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 80.519.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00893, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

C. Berge / N. Petricic

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

(036396.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**THE NEW CENTURY ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 81.234.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00892, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

C. Berge / N. Petricic

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

(036401.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**CanWest INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 83.717.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 août 2001 que la société CanWest INTERNATIONAL COMMUNICATIONS Inc. a cédé 100% du capital social, soit quatre millions sept cent cinquante-quatre mille sept cent quarante (4.754.740) parts sociales, de CGS INTERNATIONAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., qu'elle détenait dans la Société, à la société CanWest INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., de sorte que les parts sociales de la Société en date du 31 août 2001 sont désormais réparties comme suit:

CanWest INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l. ....	4.754.740 parts sociales
--	--------------------------

Pour un total: .....	4.754.740 parts sociales
----------------------	--------------------------

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036349.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**SOLICOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.  
R. C. Diekirch B 100.219.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Diekirch, le 7 mai 2004, réf. DSO-AQ00121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901695.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 mai 2004.

**HAGER NORIS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.  
H. R. Luxemburg B 100.570.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausendundvier, am ersten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft HAGER INVESTMENT S.A, Société Anonyme, mit Sitz in L-5559 Remich, 4 Aale Stack, registriert im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer R.C. B 44.483, vertreten durch Herrn Karl Meinert, geschäftsansässig in D-66131 Saarbrücken,

Vorerwähnte Vollmacht, nach ne varietur Paraphierung durch den Bevollmächtigten des Komparenten und den amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, vertreten wie eingangs erwähnt, den Unterzeichneten Notar ersucht hat die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, wie folgt festzulegen:

**Art. 1.** Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt (hiernach die «Gesellschaft»), und im Besonderen dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften (hiernach das «Gesetz»), sowie der gegenwärtigen Satzung (hiernach die «Satzung»), welche in den Artikeln 7, 10, 11 und 14 Ausnahmeregeln über Einpersonengesellschaften beinhalten.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen in jeder Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Kontrolle, Verwaltung und Entwicklung dieser Beteiligungen. Die Gesellschaft kann jede Art von Wertpapieren und Rechten erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, durch die Gründung, Entwicklung und Kontrolle von Gesellschaften oder Unternehmen und die Unterstützung dieser auf jede Art und Weise. Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann jede Art industrieller Tätigkeit ausüben sowie eine dem Publikum zugängliche Geschäftseinrichtung unterhalten. Die Gesellschaft wird generell alle zur Wahrung ihrer Rechte und ihres Gesellschaftszweckes gebotenen finanziellen, kommerziellen und technischen Handlungen vornehmen, ohne jedoch dem spezifischen Steuerstatut nach dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften zu unterliegen.

**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

**Art. 4.** Der Name der Gesellschaft ist HAGER NORIS, S.à r.l.

**Art. 5.** Der Gesellschaftssitz ist in der Gemeinde Remich. Er kann durch einen, gemäß den Regelungen zur Änderung der Satzung gehaltenen Außerordentlichen Gesellschafterbeschluss an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Die Adresse des Gesellschaftssitzes kann innerhalb der Gemeinde durch einen einfachen Beschluss des Geschäftsführers, oder, im Falle mehrerer Geschäftsführer, durch einen Beschluss des Geschäftsführerrates verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Geschäftsräume und Zweigniederlassungen, in Luxemburg und im Ausland haben.

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

**Art. 7.** Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt durch einen Beschluss des einzigen Gesellschafters, oder in Falle von mehreren Gesellschaftern einem Gesellschafterbeschluss, in Übereinstimmung mit Artikel 14 der vorliegenden Satzung abgeändert werden.

**Art. 8.** Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.

**Art. 9.** Gegenüber der Gesellschaft, sind die Gesellschaftsanteile unteilbar, da nur ein Eigner pro Anteil zugelassen ist. Gemeinschaftsbesitzer müssen eine Person, die sie vertritt ernennen.

**Art. 10.** Im Falle eines einzigen Gesellschafters, sind die Anteile frei übertragbar.

Im Falle von mehreren Gesellschaftern müssen die von jedem Gesellschafter gehaltenen Anteile gemäß Artikel 189 des Gesetzes über Handelsgesellschaften übertragen werden.

**Art. 11.** Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters.

**Art. 12.** Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern, welche nicht Gesellschafter sein müssen, verwaltet. Die Geschäftsführer werden von dem oder der Gesellschafter(n) ernannt und können ad nutum abberufen werden.

Gegenüber Drittpersonen haben die Geschäftsführer die weitestgehenden Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Handlungen und Operationen zu erledigen und gut zu heißen, die im Sinne des Zwecks der Gesellschaft und dieser Satzung sind.

Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, fallen unter die Befugnisse der Geschäftsführer.

Die Gesellschaft wird rechtlich verpflichtet durch die Einzelunterschrift ihres Geschäftsführers, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern.

Die Geschäftsführung kann ihre Befugnisse für bestimmte Aufgaben an verschiedene ad hoc Vertreter abtreten.

Die Geschäftsführung wird die Haftung, die Vergütung (falls zutreffend) und die Dauer des Amtes des Vertreters, so wie alle anderen wichtigen Bedingungen seines Amtes festlegen.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern, werden die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst.

Schriftliche Beschlüsse, die von allen Geschäftsführern gefasst und unterschrieben sind, haben dieselbe Gültigkeit wie während einer Sitzung der Geschäftsführung gefasste Beschlüsse.

Jeder sowie alle Geschäftsführer können mittels Telefon- oder Videokonferenzgespräch, oder mittels anderer gleichartiger Kommunikationsmittel, die den teilnehmenden Mitgliedern erlauben einander zu hören und zu verstehen an Sitzungen der Geschäftsführung teilnehmen. Die Teilnahme an einer Sitzung der Geschäftsführung mittels dieser Kommunikationsmittel gilt als gleichgesetzt zur persönlichen Teilnahme an einer solchen Sitzung.

Die Geschäftsführung kann Vorabdividenden gemäss den gesetzlichen Bestimmungen beschliessen.

**Art. 13.** Der oder die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates im Namen der Gesellschaft keine persönliche Haftung ein.

**Art. 14.** Der Einzelgesellschafter übernimmt alle Befugnisse, die der Gesellschafterversammlung erteilt wurden.

Im Falle von mehreren Gesellschaftern, kann jeder Gesellschafter an den Abstimmungen unabhängig von der Anzahl seiner Anteile teilnehmen.

Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile.

Kollektive Beschlüsse sind nur dann rechtskräftig, wenn Sie von den Anteilseignern, welche mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen wurden.

Beschlüsse, welche eine Satzungsänderung benötigen, werden gemäß den Vorschriften des Gesetzes über Handelsgesellschaften, durch die Mehrheit der Anteilseigner gefasst, welche mindestens drei-viertel des Gesellschaftskapitals darstellen.

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 16.** Am Ende jedes Geschäftsjahres, wird von der Geschäftsführung ein Inventar sowie eine Aufstellung der Aktiva und Passiva erstellt.

Bilanz und Inventar stehen den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Verfügung.

**Art. 17.** Der Gesamtgewinn der Gesellschaft, so wie er aus dem jährlichen Gesellschafterbeschluss hervorgeht, stellt nach Abzug der allgemeinen Ausgaben, Abschreibungen und Kosten den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent (5%) des Nettogewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Nettogewinn nach Abzug der gesetzlichen Rücklage kann an den/die Gesellschafter im Verhältnis zu seinem/iherem Anteilbesitz in der Gesellschaft verteilt werden.

**Art. 18.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation von einem oder mehreren Liquidator(en) ausgeführt, welche(r) kein(e) Gesellschafter sein muss(en) und der/ die von den Gesellschaftern ernannt wird/werden, die wiederum seine Befugnisse und seine Vergütung festlegen.

**Art. 19.** Alles was nicht durch die gegenwärtige Satzung festgelegt ist, unterliegt der bestehenden Gesetzgebung.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2004.

#### *Zeichnung - Einzahlung*

Sämtliche fünfhundert (500) Anteile wurden von der HAGER INVESTMENT S.A., vorgenannt gezeichnet und in voller Höhe eingezahlt. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von zwölftausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

#### *Bescheinigung*

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Kosten*

Die Ausgaben, Kosten, Honorare und Lasten, die in welcher Art auch immer aus der Gründung der Gesellschaft entstanden sind, werden auf ungefähr eintausend Euro (EUR 1.000,-) geschätzt.

#### *Beschlüsse der Gesellschafter*

1. Die Gesellschaft wird von den folgenden Geschäftsführern verwaltet:

Herr Alfred Bricka, Geschäftsführer, geschäftsansässig in, Im Hofgarten, D-66131 Saarbrücken.

Das Mandat der Geschäftsführer gilt auf unbestimmte Zeit. Die Gesellschaft wird rechtlich verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

2. Der Sitz der Gesellschaft ist L-5559 Remich, 4 Aale Stack.

Worüber Urkunde, aufgenommen und abgeschlossen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar die gegenwärtige Urkunde.

Unterzeichnet: K. Meinert, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, vol. 143S, fol. 24, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2004.

J. Elvinger.

(036491.3/211/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

### **FDS GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.425.

L'an deux mille quatre, le sept avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dénommée FDS GROUP S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 72.425

constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de Luxembourg en date du 8 novembre 1999, publié au Mémorial C de 2000, page 593, et les statuts ont été modifiés par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, le 20 juillet 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 4213.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée appelle à la fonction de scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Que suivant liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Conversion de 680.986 actions ordinaires portant les n° 454.012 à 794.504 et les n° 907.993 à 1.248.485 en actions privilégiées sans droit de vote.

2. Répartition, de l'accord unanime des actionnaires existants, des actions privilégiées sans droit de vote entre eux.

3. Modification des alinéas 1<sup>er</sup> et 4 de l'article 5 des statuts, qui auront la teneur suivante:

«**Art. 5, alinéa 1<sup>er</sup>** Le capital souscrit est fixé à EUR 13.619.730 (treize millions six cent dix-neuf mille sept cent trente euros) représenté par 680.987 (six cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-sept) actions ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune et 680.986 (six cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-six) actions privilégiées sans droit de vote ayant une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.»

«**Art. 5, alinéa 4.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 137.000.000 (cent trente-sept millions d'euros) qui sera représenté par 6.850.001 (six millions huit cent cinquante mille et une) actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune et 6.849.999 (six millions huit cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions privilégiées sans droit de vote d'une valeur nominale de EUR 10.»

4. Modification de la première phrase de l'article 17 des statuts, qui aura la teneur suivante:

«**Art. 17, première phrase.** Chaque action donne droit à une voix, sauf les actions privilégiées sans droit de vote lesquelles ne donnent droit de vote que dans les cas prévus par la loi.»

5. Modification des alinéas 3 et 4 de l'article 19 des statuts et insertion d'un cinquième alinéa, qui auront la teneur suivante:

«**Art. 19, alinéa 3.** Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives et des droits attribués aux actions privilégiées.»

«**Art. 19, alinéa 4.** L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit, le tout sans préjudice des droits attribués aux actions privilégiées.»

«**Art. 19, alinéa 5.** Les actions privilégiées sans droit de vote donnent droit à un dividende privilégié récupérable, égal à 1% de leur valeur nominale, sans préjudice de leur droit dans la répartition pari passu avec les autres actions du surplus des bénéfices.»

6. Modification de l'article 20 des statuts, par ajout d'un troisième alinéa, qui aura la teneur suivante:

«**Art. 20 alinéa 3.** Les actions privilégiées sans droit de vote confèrent un droit privilégié au remboursement de l'apport, sans préjudice de leur droit de participation pari passu avec les actions dans la distribution du bénéfice de liquidation, le tout sans préjudice de leur droit récupérable au dividende privilégié.»

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de convertir 680.986 actions ordinaires portant les n° 454.012 à 794.504 et les n° 907.993 à 1.248.485 en actions privilégiées sans droit de vote,

et de répartir ces actions privilégiées sans droit de vote entre les actuels actionnaires de la société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale, suite à la résolution qui précède, décide de modifier le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article 5 des statuts, pour leur donner la teneur nouvelle suivante:

«**Art. 5, alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital souscrit est fixé à EUR 13.619.730 (treize millions six cent dix-neuf mille sept cent trente euros) représenté par 680.987 (six cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-sept) actions ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune et 680.986 (six cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-six) actions privilégiées sans droit de vote ayant une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.»

«**Art. 5, alinéa 4.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 137.000.000 (cent trente-sept millions d'euros) qui sera représenté par 6.850.001 (six millions huit cent cinquante mille et une) actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune et 6.849.999 (six millions huit cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions privilégiées sans droit de vote d'une valeur nominale de EUR 10.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la 1<sup>ère</sup> phrase de l'article 17 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«**Art. 17, première phrase.** Chaque action donne droit à une voix, sauf les actions privilégiées sans droit de vote lesquelles ne donnent droit de vote que dans les cas prévus par la loi.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier les alinéas 3 et 4 de l'article 19 des statuts et d'insérer un cinquième alinéa, de sorte que ces alinéas 3, 4 et 5 auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 19, alinéa 3.** Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives et des droits attribués aux actions privilégiées.»

«**Art. 19, alinéa 4.** L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit, le tout sans préjudice des droits attribués aux actions privilégiées.»

«**Art. 19, alinéa 5.** Les actions privilégiées sans droit de vote donnent droit à un dividende privilégié récupérable, égal à 1% de leur valeur nominale, sans préjudice de leur droit dans la répartition pari passu avec les autres actions du surplus des bénéfices.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide d'ajouter à l'article 20 des statuts, un troisième alinéa, lequel aura la teneur suivante:

«**Art. 20, alinéa 3.** Les actions privilégiées sans droit de vote confèrent un droit privilégié au remboursement de l'apport, sans préjudice de leur droit de participation pari passu avec les actions dans la distribution du bénéfice de liquidation, le tout sans préjudice de leur droit récupérable au dividende privilégié.»

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

*Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à approximativement EUR 1.350,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J. Seil, A. Uhl, V. Baravini, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, vol. 143S, fol. 23, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

J. Delvaux.

(036586.2/208/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 56.682.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(036565.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 56.682.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(036563.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---

**FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 56.682.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue en date du 19 avril 2004:

- Monsieur Jean-Marie Boden a été réélu administrateur-délégué de la société pour la durée de son mandat d'administrateur. Il disposera d'un pouvoir de signature individuelle dans les limites de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle qu'elle a été modifiée).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05834. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036568.3/317/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

---